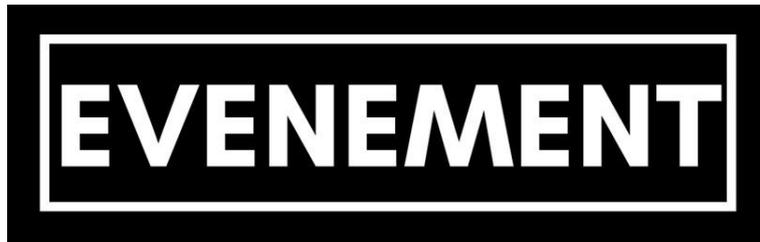


Themanews n°12 – 25 juillet 2024

Rédaction : Pierre-Michel Vidoudez, secrétaire général



Invitation au 44^e Atelier de la Concurrence

qui aura pour thème

LA NOUVELLE ORDONNANCE SUR LES VEHICULES A MOTEUR ET LE MODELE D'AGENCE

Madame, Monsieur, Chers Membres de l'UPSA-Vaud,

Nous avons le plaisir de vous inviter au [44e Atelier de la Concurrence](#), organisé par l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA-Vaud), section Vaud en partenariat avec la [SKR-Fondation PME](#) pour l'application de la loi, l'étude d'avocats [AGON-Partners](#) et l'[ACCL-Association Suisse pour le Droit de la Compliance et de la Concurrence](#).

Sous la direction de [Me Patrick Krauskopf](#), avocat au sein d'AGON-Partners, cet événement se concentrera sur des sujets d'actualité cruciaux pour le secteur de l'automobile mais aussi pour les entreprises d'autres domaines.

Cet événement se tiendra le :

Lundi 2 septembre 2024 de 17h00 à 19h30
Au centre de formation de l'UPSA-Vaud à YMECA, Avenue des Sciences 17,
À 1400 Yverdon-les-Bains

Après une introduction sur les tendances dans la branche automobile [par M. Olaf Bock, de la société Alpha Online Service GmbH](#), la première partie de la manifestation sera consacrée à la nouvelle Ordonnance fédérale sur les véhicules à moteur, en présence notamment [d'Olivier Schaller](#), vice-directeur de la COMCO, Nicolas Leuba, président de l'UPSA-Vaud et membre du comité directeur de l'UPSA-Suisse et Me Patrick Krauskopf, avocat, président de l'ACCL, fondateur et président de la SKR.

Route du Lac 2 - 1094 Paudex

Tél. 058 796 33 00

upsa@centrepatronal.ch - www.upsa-vd.ch

La seconde partie abordera les questions relatives au contrat d'agence avec comme intervenants [Pascal Broulis](#), Conseiller aux États, Charles-Albert Hediger, président de l'UPSA-Valais et membre du comité directeur de l'UPSA-Suisse et Oliver Friedmann de Swisstail.

Le programme détaillé est joint en annexe.

L'événement est ouvert au public et l'entrée est libre mais sur inscription uniquement, le nombre de places étant limité.

Les inscriptions sont acceptées en ligne jusqu'au 30 août 2024 via lien suivant :

www.atelier-concurrence.ch

Veillez noter que cet événement a initialement été conçu comme un cinq à 7 à YMECA pour lequel vous avez déjà reçu un « save the date », voire une invitation. Il s'agit de la même manifestation. Toutefois, en accord avec nos partenaires, il a été décidé d'ouvrir la manifestation à la Romandie et d'en offrir gracieusement l'accès à tous les participants. Le nombre de places étant limité, nous vous invitons vivement à vous inscrire au moyen du lien ci-dessus. Les personnes déjà inscrites au moyen des liens publiés sur nos précédentes annonces et sur les réseaux sociaux n'ont pas besoin de s'inscrire à nouveau et ne recevront pas de facture.

Nous espérons vous accueillir nombreux à cet événement enrichissant et propice aux échanges professionnels. N'hésitez pas à confirmer votre présence au moyen du lien ci-dessus.

Dans l'attente du plaisir de notre prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Madame, Monsieur, Chers Membres de l'UPSA-Vaud, nos plus cordiales salutations.

UPSA-VAUD
Le secrétaire général



Pierre-Michel Vidoudez

Annexe : programme détaillé